



GESTIONNAIRE DE PROJET

Poste permanent à temps plein (12 mois par année) exclu de la convention collective

Bureau central situé à Edmonton, Alberta

Description du travail :

Sous la responsabilité du trésorier, le gestionnaire de projets dirige la planification stratégique, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets de construction ou de rénovation, de leur conception à leur achèvement pour les espaces du CSCN.

Principales responsabilités :

- Gérer les programmes nécessaires à la mise en œuvre des projets d'immobilisation scolaires;
- Préparer des appels d'offres;
- Superviser les phases d'exécution des contrats en s'assurant que les conditions et les normes d'assurance qualité soient respectées, en contrôlant les dépenses et en rendant compte de l'état d'avancement;
- Faciliter la communication avec les contractants, les mandataires et les responsables du CSCN et maintenir des informations de projet ordonnées et organisées;
- Assurer le respect des échéanciers, identifier les risques de projet et mettre en place des mesures d'atténuation; et
- Coordonner des inspections.

Compétences requises :

- Être en mesure de gérer des budgets associés à la planification des immobilisations scolaires;
- Détenir une connaissance approfondie du secteur de la construction;
- Démontrer des compétences en matière de planification et de gestion des priorités;
- Posséder d'excellentes habiletés en relations interpersonnelles et en communication; et
- Avoir un sens de l'organisation et une capacité d'adaptation exemplaire.

Exigences du poste :

- Détenir un diplôme d'études collégiales, techniques ou universitaires en génie civil, génie du bâtiment ou tout autre domaine connexe;
- Détenir une formation reconnue en gestion de projets;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience en gestion de projets immobiliers des immeubles scolaires et des programmes associés à l'industrie de la construction;
- Maitriser le français et l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit ainsi que les logiciels MS Office et la suite Google;
- Fournir un rapport récent de ses antécédents judiciaires, incluant la vérification du secteur vulnérable avant l'entrée en fonction; et
- Posséder un permis de conduire valide de l'Alberta et accepter de se déplacer sur l'ensemble du territoire desservi par le Conseil en raison de visites fréquentes du chantier et du travail dans un environnement de construction actif.

Entrée en fonction : dès que possible.

Salaire : selon la grille salariale établie par le CSCN